

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 07/06/24**

*Etaient présents :*

*Les enseignants : Mmes DEWITTE, BIELEC, PAIN, AMICHAUD, THOS, NIEDOSZEWSKI, GERMOND, LOPEZ, MICHAUX, M. DELANNOY, M. WALTON*

*Mme LEDOUX (Adjointe aux affaires scolaires)*

*Les parents d'élèves : Mmes LETE, JANIN, BIDAULT, BAHU, BONNEAU GIROD, BLANQUE M. GEBBIA*

*Etaient excusés : M. Le MAIRE : M. LAFOREST*

*Mme LHONEUX, DOBROSAVLJEVIC (enseignantes)*

*Mmes TODESCO, FERREIRA (ATSEM)*

*Mme ARDISSONNE, DROUIN (parents élus)*

*Mme TURPIN (intervenante Musique)*

*Absents : Mme BEN GELOUNE (parent élu)*

### **1) Validation du dernier procès-verbal du conseil d'école.**

Le dernier conseil d'école est validé.

### **2) Effectifs école 2024/2025**

- 25PS, 20 MS, 24 GS
- 36CP 23 CE1
- 32 CE2, 29 CM1 et 31 CM2. (Au 14/06/24)

Total général : 220 élèves répartis en 10 classes entre le cycle 1 et le cycle 3.

### **3) Bilan année scolaire 2023/2024 ( 2nd semestre)**

- 17 mai : sortie à Abbaye du Moncel pour les 3 classes de maternelle
- 13/05 (CE2 au CM2), 03/06 (GS/CP au CP/CE1), 06/06 (PS/GS + MS/GS) : Sortie pour 9 classes au festival de théâtre de Coye la Forêt
- 5 séances découverte en ping pong pour tous les CM2 avec le club de Villers ( avec M.Pluvion, entraîneur diplômé)

### **4) Projets 2024/2025**

- Activités aquatiques à la piscine de Chambly :

Réunion en juin 2024 à la piscine pour fixer les créneaux.( GS/CP/CE1)

Rappel : l'accès à la piscine est gratuit pour Villers (Thelloise), le transport en car est payé par la Mairie.

- Projet « savoir rouler à vélo SRAV» avec Fabrice Duquesnoy

### **En 2021/2022 :**

- une classe de CE1 et une classe de CE2.

Cycle de 7 séances (mai/juin), soit 7 heures de cours par classe. Travail du Bloc 1 (non validé). Je valide le Bloc 1 à partir du CM1/CM2.

Total pour 2021/2022 : 14h de cours payées par la Mairie de Villers ss St Leu.

### **En 2022/2023 :**

- une classe de CE1 et une classe de CE2.

Cycle de 7 séances (septembre/octobre). Travail du Bloc 1 (non validé). Je valide le Bloc 1 à partir du CM1/CM2.

- une classe de CE2/CM1 et une classe de CM1/CM2.

Cycle de 9 séances (mai/juin), soit 9 heures de cours par classe. Travail du Bloc 1 (validé pour les CM1/CM2, bloc 2 en cours de validation).

Total pour 2022/2023 : 32h de cours payées par la Mairie de Villers ss St Leu.

--

**2023/2024 et 2024/2025**, en partenariat avec "Génération Vélo", faire passer les blocs 2 et 3 aux élèves de CM1/CM2.

Cette année, 4 classes ( CE2 au Cm2 ) ont bénéficié de 9 séances chacune

Ces élèves ayant eu la formation Bloc 1 les années précédentes (CE1/CE2/CM1).

Ce projet prévoit le financement des prestations SRAV (bloc 3 obligatoirement validé) à hauteur de 50%.

- *Merci à la Mairie pour le financement des séances de ping pong et du SRAV pour notre école.*

### **5) Fête de l'école 2024**

*La fête de l'école aura lieu le 28 juin de 16h30 à 21h.*

Le spectacle des enfants aura lieu de 17h à 18h15.

Stand de jeux et restauration avec le comité des fêtes de 18h15 à 21h.

Installation du matériel dans la journée du 28 juin.

Prevoir un barnum ou autre pour protéger les enfants du Soleil pendant les chants (à voir avec le comité des fêtes).

T shirts de couleurs en élémentaire thème : «Le drapeau olympique».

### **6)Travaux**

#### **Travaux été 2024:**

- Remplacement du revêtement du tourniquet en maternelle ( coût: 4000 euros)
- Remplacement de 3 sols de classe: classe 2, classe 7; classe 8 + salle des maîtres (19000 euros).
- *Merci à la Mairie de Villers pour ces investissements pour notre école.*
  - Piste routière à peindre (voir plan de Fabrice).

A prévoir :

- Dans l'avenir : Nous souhaiterions un photocopieur couleur en maternelle et en élémentaire (avec limitation des couleurs).
- Devis fenêtre cantine en cours.

### **7)Informations diverses**

Renouvellement triennal de l'organisation du temps scolaire : validation du souhait de renouvellement de la dérogation au rythme scolaire ( semaine des 4 jours) pour 3 ans

- 08/06 : Inauguration de la nouvelle sente à Villers.
- 21/06: Grande lessive.
- 22/06 : Ravivage de la flamme à Paris pour 11 CM2 volontaires
- 25/06: remise des prix CM2 à 20h00 en présence des parents de CM2 à l'école Jean Monnet.
- 28/06 Fête de l'école (16h30/21h)
- 04/07 : Olympiades des maternelles.

➤ *Transmission des LSU durant la semaine du 1<sup>er</sup> juillet (transmission via EDUCONNECT).*

➤ *Nous annonçons le départ de Mme Michaux enseignante de l'école Jean Monnet qui part vers de nouveaux horizons.*

➤ *Remerciements à Mme Turpin, intervenante musique qui ne sera plus présente en 2024/2025.*

➤ *Remerciements à Mme Bonneau Girod pour le don de crayons à l'école.*

➤ *Nous attendons la nomination d'un(e) nouvel(le) enseignant(e) à Villers sur le poste de demi-décharge de M. Delannoy.*

- 05 /07 : Vacances

**La rentrée scolaire est fixée au lundi 2 septembre 2024 à 8h20.**

*A Villers, la Mairie subventionne à hauteur de 39 euros par enfant, l'achat des cahiers, des livres et de diverses fournitures.*

*Les élèves doivent, le jour de la rentrée, avoir le cartable, la trousse complète, un agenda, un cahier de brouillon, feutres et crayons de couleur, cela est suffisant.*

BONNES VACANCES A TOUT LE MONDE !

Fin du conseil : 19h30.

Fait à Villers le 07/06/2024

Mme la secrétaire de séance  
Mme Dewitte

M. Le Président du Conseil d'école  
M. Delannoy